

L'enseignement secondaire français dispose de taux d'encadrement supérieurs à la moyenne internationale, qui ont eu tendance à s'améliorer en période de recul démographique. Ce mouvement tend à s'inverser ces dernières années dans les collèges, qui comptent en moyenne 25 élèves par classe à la rentrée 2013, et près de 29 en lycée.

**L**es élèves des établissements scolaires du second degré bénéficient en France de conditions d'encadrement plutôt supérieures à celles des pays comparables. Pour l'année 2012, le ratio du nombre d'élèves au nombre d'enseignants s'établit ainsi à 12,5 en France, contre plus de 16 aux Pays-Bas ou en Corée, mais seulement 10 ou moins en Belgique et en Espagne (figure 12.4). Ce rapport, qui a eu tendance à diminuer avec le mouvement de baisse, d'origine démographique, des effectifs accueillis en collège et lycée, repart à la hausse ces dernières années.

Cet indicateur ne constitue qu'une approche rudimentaire des conditions réelles d'accueil des élèves, traditionnellement appréciées dans le second degré par le nombre moyen d'élèves par classe ou division (E/D). La taille moyenne des classes varie fortement selon le niveau ou le cycle d'enseignement.

À la fin des années 1980, l'afflux important d'élèves issus de générations nombreuses avait ainsi entraîné un alourdissement des classes de premier cycle, mais surtout de second cycle général et technologique (figure 12.1). Vers 1990, les classes de lycées comptaient près de 30 élèves, en moyenne, contre un peu plus de 24 pour les collèges, et un peu moins de 23 pour les lycées

professionnels (publics et privés). Les années suivantes, tandis que la situation restait relativement stable en collège, les seconds cycles ont vu leurs classes s'alléger avec le recul démographique. Lors des dernières rentrées, la taille moyenne des classes s'élève en collège (25 élèves en moyenne en 2013) et en second cycle général et technologique (28,9) mais reste proche de 19 élèves en second cycle professionnel.

Cette information ne renseigne qu'imparfaitement sur les conditions réelles d'enseignement, dans la mesure où un tiers de l'ensemble des heures d'enseignement sont aujourd'hui effectuées en groupe et non en classe entière : un peu moins de 20 % dans les collèges publics, et la moitié environ en lycée (tableau 12.2).

L'indicateur E/S du « nombre moyen d'élèves dont un enseignant a la charge dans sa classe en moyenne pendant une heure » prend en compte tous les enseignements, dispensés en classe entière ou en groupe. En 2013, il est égal à 21,8 élèves en moyenne sur l'ensemble du second degré public : en collège et surtout en lycée, ses valeurs sont sensiblement inférieures à la taille moyenne des divisions, et notamment dans l'enseignement professionnel où près de 20 % des heures sont assurées devant des groupes de 10 élèves ou moins (figure 12.3). ■

Différents indicateurs existent pour mesurer les conditions d'accueil dans le second degré, on peut distinguer trois variables de base – les élèves, les enseignants et les classes – dont l'ordre de grandeur est respectivement de plus de 4 millions, environ 400 000 et 200 000 pour le seul enseignement public. Le rapport du nombre d'élèves au nombre d'enseignants (taux d'encadrement) diffère radicalement du rapport du nombre d'élèves au nombre de classes (taille des classes). La classe, aussi appelée « division » dans le second degré, regroupe des élèves suivant des enseignements communs, généralement obligatoires (tronc commun).

Un « groupe » concerne un sous-ensemble d'élèves d'une division qui suivent un enseignement ayant donné lieu à un dédoublement (travaux pratiques, dirigés, module, etc.). Il peut aussi réunir des élèves issus de plusieurs divisions pour l'enseignement des options, des langues vivantes ou anciennes. Une « structure » pédagogique (division ou groupe) réunit des élèves qui suivent en commun des enseignements. E/D : nombre moyen d'élèves par division. E/S : nombre moyen d'élèves par structure (groupe ou division). Cet indicateur mesure le nombre d'élèves dont un enseignant a la charge en moyenne pendant une heure. Sa formule est :

$$E/S = \frac{\sum h_i x_i}{\sum h_i}$$

où  $h_i$  est le nombre d'heures d'enseignement assurées devant la structure (classe entière ou groupe) et  $x_i$  est l'effectif d'élèves de la structure.

Sources : MENESR-DEPP, système d'information Scolarité (effectifs d'élèves dans les divisions et nombre de divisions) et « bases-relais », qui mettent en relation les informations sur les élèves et sur les enseignants.

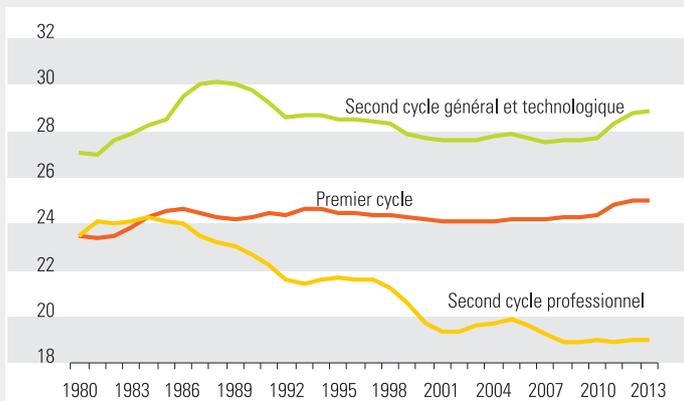
Champ : France métropolitaine + DOM, public et privé, public seul.



# Les conditions d'accueil dans le second degré

# 12

## 12.1 – Évolution du nombre moyen d'élèves par classe (1980-2013)



Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte depuis la rentrée 2011, public et privé.

Source : MENESR-DEPP.

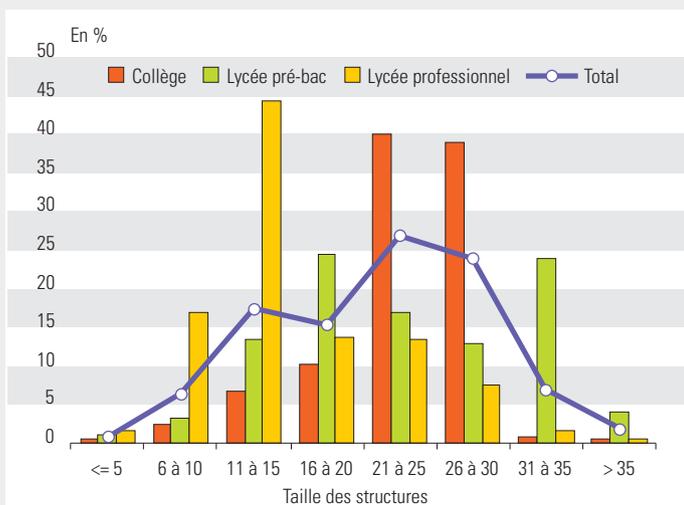
## 12.2 – Taille des structures par type de formation à la rentrée 2013

Type de formation	E/S	% 10 élèves ou moins	% + de 35 élèves	% heures en groupe
Collège	23,6	2,8	0,5	19,3
Segpa	12,8	30,6	0,2	25,9
Lycée professionnel	15,9	18,5	0,6	49,5
Lycée pré-bac	24,1	4,3	4,1	54,8
CPGE	27,7	8,4	31,8	45,9
STS	19,3	9,8	2,3	43,2
<b>Total</b>	<b>21,8</b>	<b>7,3</b>	<b>1,9</b>	<b>35,0</b>

Champ : France métropolitaine + DOM, public.

Source : MENESR-DEPP.

## 12.3 – Répartition des heures d'enseignement selon la taille des structures et le type de formation en 2013



Champ : France métropolitaine, public.

Source : MENESR-DEPP.

## 12.4 – Nombre d'élèves par enseignant dans le second degré (2012)

Belgique	9,5
Espagne	10,4
Suède	12,3
Italie	12,5
France	12,5
Finlande	12,8
Japon	13,0
Moyenne OCDE	13,5
Allemagne	13,8
États-Unis	15,3
Royaume-Uni	15,8
Corée	16,7
Pays-Bas	17,0

Source : OCDE, Regards sur l'éducation, 2014.